

Résolution présentée par la délégation du

Libéria

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne Réforme des systèmes éducatifs en but de renforcer la sécurité des habitants

L'Assemblée Générale,

Alarmée par le fait que 60% de la population a moins de 25 ans dans les pays en développement touchés par la guerre,

Constatant que le nombre de ces enfants continue d'augmenter en raison d'un taux de natalité élevé allant dans certains cas jusqu'à 6.9 naissances par femme selon l'ONU,

Remarquant que selon la World Literacy Foundation environ 260 millions de jeunes étaient analphabètes en 2016 dans le monde, coûtant 129 milliards de dollars par année aux gouvernements,

Déçue par l'enseignement de notions moins essentielles au détriment de celles plus indispensables telles que les techniques de survie, d'autodéfense et de stratégie militaire,

Préoccupée par le manque d'opportunités de trouver un travail dont le salaire est suffisant pour subvenir à ses besoins et ceux de sa famille mais aussi par le taux de chômage important dans les pays en voie de développement,

Déplorant l'arrêt de l'économie et les difficultés de développement en temps de guerre prolongées causés par le grand nombre d'adultes qui partent à l'armée,

Décide de faciliter l'accès à l'éducation pour les enfants afin de diminuer le niveau d'analphabétisme dans les pays en guerre en utilisant les bases militaires comme centres d'éducation ;

- de mettre en place un nouveau système scolaire en collaboration avec l'armée afin d'éliminer les cours non-essentiels, tel que la philosophie ou l'art pour les remplacer par des cours plus importants tels que les premiers secours, la mécanique, les techniques de combat et d'autodéfense pour garantir aux enfants une vie plus sûre et une plus grande opportunité d'emplois ;
- de combiner le budget militaire avec le budget d'éducation afin de donner aux enfants de meilleures conditions d'apprentissage et créer un meilleur environnement de formation ;

Le texte français fait foi